



CHRS L'OLIVIER-ARCADES

ACCOMPAGNEMENT DE FEMMES
AVEC OU SANS ENFANTS
INSERTION DE PERSONNES
EN SITUATION DE PROSTITUTION



PRÉFET
DE LA DRÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Rapport d'activité 2023



diaconat protestant

DRÔME | ARDÈCHE

SOMMAIRE

1. LE CHRS L'OLIVIER	2
<ul style="list-style-type: none">• Situation• Typologie du public• Les procédures d'admission• Le référent et l'accompagnement social• Les projets personnalisés• L'accompagnement• Témoignage de référent social• Zoom sur un accompagnement en CHRS	
2. L'ACCOMPAGNEMENT HORS LES MURS	5
<ul style="list-style-type: none">• Situation• Zoom sur un accompagnement AHM	
3. LE POST CHRS	6
<ul style="list-style-type: none">• Présentation	
4. ZOOM SUR LES ACTIONS COLLECTIVES	8
5. L'ANNÉE 2023 EN QUELQUES CHIFFRES	9
6. ARCADES	9
<ul style="list-style-type: none">• Présentation• Les maraudes• Les statistiques des maraudes• Caractéristiques du public• Réalisations de TROD sur l'année 2022• Les temps de formation pour les professionnels• Le parcours de sortie de prostitution• Les différentes étapes du parcours de sortie de prostitution (PSP)	
7. NOS PARTENAIRES	14
8. LES MOMENTS FORTS DU SERVICE 2023	17
9. LES PERSPECTIVES 2024	17

1. LE CHRS L'OLIVIER

Situation

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale est affilié au Pôle Social Drôme Nord du Diaconat Protestant. Il tient sa spécificité de son public uniquement constitué de femmes seules, avec ou sans enfants.

Les actions et les missions de notre service sont riches et nous permettent de proposer un accompagnement adapté et sur mesure via des temps individuels à collectifs.

Le CHRS dispose d'un agrément pour différentes mesures :

- 23 places en hébergement, réparties dans 11 appartements diffus sur la ville de Valence.
- 12 mesures d'Accompagnement Hors les Murs (AHM)
- Le dispositif Arcades comprenant des maraudes sur les lieux de prostitution avec l'agrément de 2 places dans le cadre des Parcours de Sortie de Prostitutions.

Hébergement	ACC. Hors les Murs (AHM)	Dispositif ARCADES
23 places dans 11 appartements « diffus » sur la ville de VALENCE	12 mesures	2 maraudes mensuelles sur les lieux de prostitution « OutDoor » 2 places dans le cadre des Parcours de Sortie de Prostitutions

Typologie du public

Le CHRS L'Olivier a pour mission d'accueillir, d'héberger et d'accompagner des femmes majeures en situation de vulnérabilité, avec ou sans enfants, qu'elles soient victimes de violences conjugales, d'exclusion sociale, d'errance, de la traite d'êtres humains, ou encore en situation de prostitution ou en danger de l'être. L'objectif est d'écouter les difficultés rencontrées et de les accompagner dans leur projet de vie en offrant un cadre soutenant et conforme aux prérogatives de la loi 2002-2.

Les procédures d'admission

Lorsque nous avons une place vacante, nous la déclarons au SIAO. Un logiciel départemental Si-SIAO renseigne nos disponibilités et précise les situations des personnes orientées après validation par les services du SIAO Insertion.

Nous proposons ensuite la personne orientée pour un rendez-vous de préadmission.

Deux travailleurs sociaux la reçoivent pour lui présenter notre service, nos missions et recueillir son adhésion.

La personne dispose de deux jours pour confirmer son accueil. Elle est ensuite rencontrée par la cheffe de service et le travailleur social référent pour signer le contrat de séjour, le contrat de sous-location ou le contrat d'accompagnement éducatif.

Nous prévenons ensuite, le SIAO en cas d'admission ou de refus de la personne.

Le référent et l'accompagnement social

Le référent social a pour missions :

- D'écouter et accueillir la personne là où elle se trouve
- Etablir avec la personne un projet personnalisé en faisant émerger les besoins et les projets de vie ainsi que les moyens pour y arriver
- Faire un diagnostic sur la situation et l'accompagnement de la personne, par le biais d'écrit tel que la synthèse
- Proposer à la personne accueillie des entretiens réguliers pour mettre en place un plan d'action
- Accompagner les personnes dans les différentes démarches et assurer un accompagnement global (accès aux droits communs, parentalité, recherche de logements, aide au budget, accès à la santé, recherche d'emploi, soutien moral, etc...),
- Travailler étroitement en lien avec les partenaires locaux autour de la situation de la personne
- Assurer un rôle de pivot autour de la situation de la personne afin de garantir une prise en charge globale d'insertion des personnes tout en garantissant leur autonomie.
- De soutenir la personne dans son autonomie à « habiter »

Les projets personnalisés

Les projets personnalisés sont constitutifs de la loi de 2002-2.

Ils fixent les perspectives de la personne accompagnée et les modalités pour atteindre ces objectifs. Il s'agit de garantir que la personne soit au cœur de son projet de vie.

Ce projet est travaillé avec le référent social rapidement après son arrivée et présenté en réunion d'équipe. Il est ensuite validé en équipe.

Ces projets personnalisés sont évalués tous les six mois avec le référent et également en équipe.

Une note de synthèse est rédigée par le travailleur social et précise les besoins de la personne et l'évolution de sa situation.

L'accompagnement

L'accompagnement peut se faire de différentes manières, soit dans le cadre d'un rendez-vous au bureau, soit dans le cadre de visites à domicile (VAD), soit dans un espace neutre.

➔ Les entretiens au bureau

Ils se déroulent dans les locaux du CHRS, à raison d'une fois par semaine minimum. Selon la situation et les objectifs fixés, le rythme des rendez-vous est assez soutenu, notamment au début de l'accompagnement.

L'accès aux ordinateurs et au téléphone permet aux personnes d'être actrices de leur projet. Le travailleur social veille à les orienter et à les accompagner dans leurs différentes démarches vers le droit commun.

➔ Les visites à domicile (VAD)

Les VAD se pratiquent en alternance avec les entretiens organisés au bureau.

Elles permettent de varier et d'équilibrer les espaces de rencontres. Parfois, le changement de lieu permet de travailler sur la posture.

Les visites à domicile sont organisées dans le cadre des prises en charge en CHRS et en Accompagnement Hors les Murs (AHM).

Les VAD constituent des temps d'observation et de vigilance sur la tenue du logement et des personnes accueillies.

Le travailleur social formule un diagnostic sur la tenue du logement, son investissement, mais aussi, sur les dynamiques intrafamiliales, les liens avec la famille élargie. Les relations avec le voisinage (avec la possibilité de faire de la médiation) sont également des points de travail importants. Les VAD peuvent également permettre au référent social de partager des moments de convivialité, où la personne se retrouve en position d'accueillir, autour d'un thé, d'un café, ou d'un repas. Un travail de valorisation est réalisé.



VIGNETTE 2: Mme J

Présentation succincte de Madame J :

Madame a 31 ans.

Elle est originaire de Tanzanie. Suite à son mariage, elle a rejoint son mari en France. Madame est désormais divorcée. Elle a trois enfants.

Lors de son arrivée en CHRS, en logement diffus, en juin 2022, les enfants de Madame étaient encore au pays. Entre septembre 2022 et février 2024, elle a pu les faire venir en France.

Présentation succincte de l'accompagnement proposé à Madame J :

Dans un premier temps, l'accompagnement s'est porté sur les nombreuses démarches judiciaires relatives à la garde de sa fille aînée (tribunal correctionnel, Juge des enfants, Juge aux affaires familiales). Ces démarches ont durées un an et demi, du fait de la temporalité du système judiciaire.

Un travail autour de la parentalité a été mis en place dès l'arrivée des enfants en France (ouverture de droits, inscriptions scolaires et périscolaire, intégration à la vie du quartier...).

Suite à son divorce, Madame avait accumulé de nombreuses dettes du fait de sa méconnaissance du système administratif français. Un étayage a pu lui être apporté.

Un travail de partenariat important a pu se mettre en place avec les professionnels gravitant autour de sa situation (éducation nationale, Sauvegarde de l'enfance, AS de secteur, avocat...).

Une recherche de logement a été effectuée afin de trouver un lieu adapté à sa composition familiale.

→ L'acculturation d'une personne lors de son arrivée dans un pays nécessite une appropriation de nouveaux codes et modes de fonctionnement qui demande du temps et un accompagnement soutenu.

▶ Bilan après 18 mois d'accompagnement :

- ▶ - Instauration d'un réel lien de confiance
- ▶ - Soutien à la parentalité et mis en place d'un réseau de partenaires
- ▶ - Aide à la gestion budgétaire (budget + dossier de surendettement) .
- ▶ - Recherche active de logement et soutien dans ses démarches administratives

▶ Bilan de l'accompagnement

- ▶ - Accès à un logement autonome
- ▶ - Mise à jour de sa situation administrative et celle de ses enfants
- ▶ - Orientation vers des partenaires
- ▶ - Valorisation de son estime d'elle-même .
- ▶ - Intégration dans la société française

▶ Le cœur de nos métiers d'accompagnement ==>

- ▶ **Afin de respecter la singularité de la personne, la prise en compte de l'origine et de la culture de celle-ci est nécessaire de la part des travailleurs sociaux pour permettre d'instaurer une réelle relation de confiance, sécurisée et efficiente.**

2. L'ACCOMPAGNEMENT HORS LES MURS

Situation

L'orientation de la personne s'effectue par le biais du SIAO Drôme.

Nous nous engageons à prendre un premier contact dans un délai d'une semaine maximum après l'orientation.

Dès validation de l'admission, deux travailleurs sociaux prennent contact avec la personne et réalisent un entretien de préadmission. Celui-ci se réalise en priorité au bureau du CHRS L'Olivier-Arcades.

En fonction des personnes, et si nous le jugeons opportun, il peut se réaliser dans différents lieux, tels que la rue, l'espace public, ou autres....

Nous adaptons notre temporalité au public pour lequel la demande d'aide et la construction d'un lien restent un exercice complexe.

L'accueil est envisagé comme une démarche d'intégration dans un dispositif chargé de l'accompagner.

Il s'agit :

- De faire connaissance
- De présenter le contrat d'accompagnement
- De recueillir les éléments nécessaires à l'élaboration du projet personnalisé

La phase d'accueil est terminée dès lors que la personne a validé son désir d'être accompagnée. La cheffe de service et le référent social la rencontrent pour contractualiser l'accompagnement.

Le projet personnalisé fixe les axes de travail de la personne en lien avec ses ressources, ses souhaits mais également ses limites. C'est un document élaboré en concertation avec le travailleur social référent.

Les rendez-vous sont organisés au sein du service et à son domicile. A la demande, notre service peut être ressource dans d'autres configurations d'entretiens, avec d'autres services tels que Pôle Emploi, le CMS, ...

Une synthèse est organisée tous les 6 mois afin de présenter en réunion d'équipe les objectifs de travail et évaluer l'évolution de la situation.

Quand le travailleur social et la personne accompagnée estiment que les objectifs de travail sont atteints, nous l'accompagnons vers d'autres espaces d'accompagnements de droit commun.

Les partenaires présents dans l'accompagnement de la personne sont informés dès qu'une sortie du dispositif est envisagée.

Un document de synthèse formalise sa sortie réunissant les principaux éléments de situation du ménage.

Un document de notification de sortie est transmis à la personne.

Le SIAO est informé de la sortie et ainsi d'une place disponible pour une nouvelle admission.



ZOOM sur un accompagnement Hors les Murs (AHM)

VIGNETTE 1: Mme B

Présentation succincte de Madame B :

Madame a 53 ans. Elle a un parcours d'errance.

Madame a une expérience en logement autonome. Suite à des conflits avec son ex-compagnon, celui-ci a mis le feu à l'appartement. Le bailleur a ainsi décidé de mettre fin au bail et Mme s'est retrouvée sans solution de logement.

Madame était victime de violences conjugales, suite à cet évènement, elle a dû être hospitalisée (*avec de lourdes séquelles*) quasiment durant deux années en centre de réadaptation.

À sa sortie d'hospitalisation, Madame a été orientée sur un accompagnement hors les murs.

Présentation succincte de l'accompagnement proposé à Madame B :

Il a fallu environ 6 mois de procédures administratives afin de rassembler ses papiers et d'ouvrir ses droits (DALO, CPAM, inscription contingent, pièce d'identité, droits caf...)

Au vu de son parcours d'errance et des nombreux travailleurs sociaux qu'elle a pu côtoyer, le lien avec Madame a été long à mettre en place afin de créer un climat de confiance et que Madame investisse la relation et l'accompagnement.

-Victime de violence conjugales donc difficultés à faire confiance aux gens. Un espace de parole où elle pourrait déposer son vécu traumatique serait bénéfique pour elle.

-Consommation d'alcool qui entrave certaines démarches (gestion de budget, temporalité, non constante dans les rdv...)

→ un long parcours d'errance et les violences conjugales peuvent en effet impliquer : marginalité, dégradation des repères spatio-temporels et de l'image de soi, stratégies mis en place pour se préserver, une certaine liberté, codes différents...

► Bilan après neuf mois d'accompagnement :

- -Restauration d'un réel lien de confiance
- -Investissement au sein du collectif sur le CHRS
- -Reconnaissance de son handicap, et accompagnement autour de la santé (physique et psychique)
- -Recherche active de logement et soutien dans ses démarches administratives

► Bilan de l'accompagnement

- -Accès à un logement diffus en CHRS dans un premier temps, puis intégration d'un logement autonome
- -Mise à jour de sa situation administrative
- -Orientation vers des partenaires santé

► Le cœur de nos métiers d'accompagnement ==>

- **Pour proposer un accompagnement adapté et de qualité, il est primordial d'avoir une bonne connaissance de la situation de la personne afin de proposer un accompagnement personnalisé et étayant pour elle. Il est nécessaire de réadapter notre cadre de travail, et user de stratégies en ne perdant pas de vue notre mission première qui est de stabiliser le parcours des personnes accueillies. Nous devons leur permettre d'acquies une autonomie visant à ce qu'elles n'aient plus la nécessité d'un accompagnement social.**

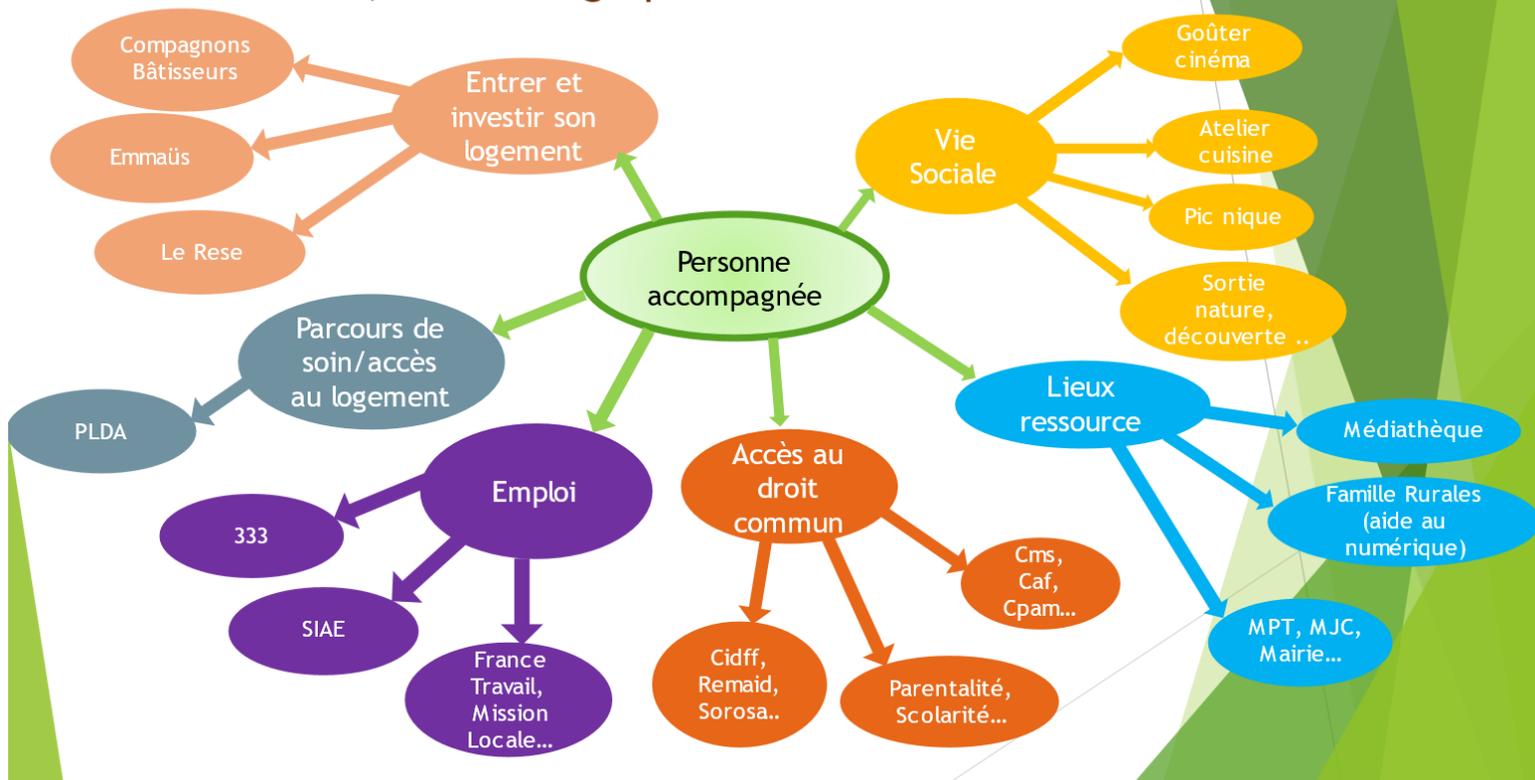
3. LE POST CHRS

Le Post-CHRS est un dispositif mis en place au niveau du Pôle Actions Sociales de Valence pour les 3 CHRS (L'Olivier - Arcades, Emergences et le St Didier). Ce dispositif intervient à la sortie du CHRS afin de proposer un accompagnement global, soutenant, lorsque le parcours de la personne souligne encore des fragilités au moment de la sortie.

C'est un accompagnement de 3 mois à 1 an en général. Il vise à lever les craintes, les freins à l'entrée dans le logement et à s'assurer de la stabilité du parcours de sortie.

Il est piloté par un travailleur social qui travaille en étroite collaboration avec ses homologues des 2 autres CHRS. Les 3 travailleurs sociaux mutualisent leur compétences (accompagnement social, insertion ; l'emploi)

Post CHRS, un maillage partenarial et des actions collectives



Un maillage partenarial qui favorise l'insertion des personnes dans le territoire et des actions collectives qui permettent la rencontre et «aller-vers» les lieux ressources :

- ❖ Visites de la Médiathèque, présentation de leurs services et création de carte d'abonnement,
- ❖ Ateliers d'initiation au numérique,
- ❖ Ateliers «petit bricolage» avec Les Compagnons Bâisseurs visant l'autonomie et l'appropriation du logement,
- ❖ Rencontres « Jobs daiting », journée de recrutement métiers en tension, découvertes de secteur d'activité...,
- ❖ Temps de partage en cuisine, pique nique et sortie découverte de notre région...

4. ZOOM SUR LES ACTIONS COLLECTIVES EN 2023

L'année 2023 a été marquée par de nombreuses actions collectives. En parallèle de l'accompagnement individuel, ces actions sont essentielles dans le rétablissement de la personne : Reconstruction de lien social, (ré) apprentissage des relations familiales, droit au répit, accès à la culture, ... Nous vous proposons ici, un aperçu. Venez pousser la porte de L'Olivier pour découvrir tous les secrets des femmes.

Des sorties toute l'année

Sortie familiale à la Mer
Pique-nique et rencontres avec les ânes
Sortie à la base de loisirs
Pique-nique au Parc Jovet
Randonnée

Les enfants et leur maman ont pu profiter de temps ensemble dans un cadre sécurisant.

Ces sorties offrent un espace de répit aux familles et favorisent les liens mère-enfants mais aussi tissent des relations sociales entre pairs.



Repas de fin d'année

Les fêtes de fin d'année peuvent être une période sensible pour les personnes du CHRS. Un grand repas a eu lieu le 20 décembre 2023 avec distribution de cadeaux pour tous et pour toutes !

Le DAHLIR

L'équipe éducative a, avec des dames, participé à 4 activités DALHIR. Le Dalhir propose des activités de sport adapté pour les personnes hébergées en CHRS en vue de les amener à reprendre une activité physique pour favoriser leur bien-être et leur santé. Nous renouvellerons notre participation en 2024.

Projet Bien-être

Prendre soin de soi quand on est femme, mère en situation de précarité n'est pas une chose facile. Le CHRS a donc mis en place depuis plusieurs années, un temps dédié aux femmes avec des activités de Relaxation, Sophrologie, Hammam. C'est un moment privilégié où les femmes peuvent se reconnecter avec leur corps et leurs émotions.



ATELIER D'EXPRESSION «LA FRESQUE DE L'OLIVIER »

Les femmes accompagnées de Joël, éducateur et Vincent, Artiste Graffeur, ont réalisé une fresque. Laisser sa trace, son empreinte, même éphémère... Les femmes du CHRS ont pu s'approprier un espace mural pour anonymement y déposer toutes leurs richesses... Merci à elles !



5. L'ANNÉE 2023 EN QUELQUES CHIFFRES

En 2023, l'Accompagnement Hors les Murs :

- 32 ménages nous ont été orientés par le SIAO et 31 ménages ont bénéficié d'une mesure
- Le taux d'occupation en AHM au 31 décembre 2023 est de 89% (90% au 31 décembre 2022)
- En 2023, 21 ménages sont sortis de la mesure (16 ménages en 2022)
- Sur 21 ménages sortis :
 - 6 ont accédés à un logement
 - 6 à un hébergement en CHRS-I
 - 2 ont été mis à l'abri sur l'HU
 - 1 personne en FJT
 - 2 personnes en résidence sociale
 - 3 personnes hébergées chez un tiers
 - 1 personne à la rue
- En 2023, la durée moyenne d'accompagnement est de 7,25 mois (12,32 mois en 2022).

Le CHRS :

- En 2023, le taux d'occupation est de 105% (89% en 2022 et de 72% en 2021)
- 7 ménages sont sortis (6 en 2022), 4 ont accédé à un logement autonome dans le parc public
- Sur cette année, la durée moyenne d'accompagnement en CHRS est de 15,75 mois (en moyenne de 13 mois sur 2022). Ce chiffre reflète l'évolution des difficultés d'accès au logement social et privé pour nos publics.

6. ARCADES

L'année 2023 a été marquée par un nouvel élan donné à Arcades. En effet, un travail étroit avec la déléguée aux droits des femmes, Mme Hélène PHAM VAN et de nouveaux acteurs associatifs, ont permis de relancer les commissions Parcours de Sortie de Prostitution au niveau du Département de la Drôme.

Les services de l'Etat ont à nouveau apporté leur soutien au travail porté par le Diaconat en renouvelant notre agrément pour mettre en œuvre les Parcours de Sortie de Prostitution.

L'équipe a vu son travail reconnu au niveau départemental mais aussi national par la mise à contribution de l'équipe dans la prise en charge de Victimes de la Traite des êtres humains au côté de l'OCRETH sur le département.

Nous avons également fait le tour des services du Diaconat pour présenter Arcades et sommes identifiés aujourd'hui en intra comme en extra comme un acteur majeur sur la question de la prise en charge des personnes qui sont victimes du système prostitutionnel.

L'année 2024, s'annonce déjà porteuse de nouveaux projets et propositions afin de couvrir encore mieux les besoins sur le département.

Présentation

Tout au long de l'année 2023, accompagnés de nos partenaires qui ont joué un rôle primordial à nos côtés, nous avons été à la rencontre des personnes en situations de prostitution « Outdoor ».

Nos objectifs : apporter une écoute, un soutien au niveau de la santé, faire de la prévention des violences et pouvoir dans certains cas, amorcer des parcours d'insertion.

➤ Pour les femmes :

- Une orientation vers les partenaires et dispositifs spécialisés
- Une écoute téléphonique
- Des maraudes
- Des actions collectives
- Des accompagnements individuels (accès à l'emploi, accès santé et ouverture de droit commun...)
- Orientation vers les Parcours de Sorties de Prostitution (PSP)

➤ Pour les professionnels/ partenaires :

- Un relais entre les femmes prostituées et les services publics et/ou d'aide à la personne
- Un service d'orientation et d'information, un espace d'échanges et de réflexion des pratiques professionnelles (en lien à la problématique)
- Une intervention territorialisée

Les maraudes

Des maraudes sont organisées, afin d'aller sur le terrain à la rencontre des femmes en situation de prostitutions « Outdoor » sur le territoire drômois. Pour cela, un véhicule du CHRS L'Olivier-Arcades est mis à disposition, il est facilement identifié par les femmes concernées.

Les maraudes sont concentrées sur un territoire allant de Châteauneuf sur Isère jusqu'à Fiancey et les communes environnantes. Sur ce secteur, nous remarquons que la prostitution s'exerce sous deux formes : soit en camionnette, soit à pied.

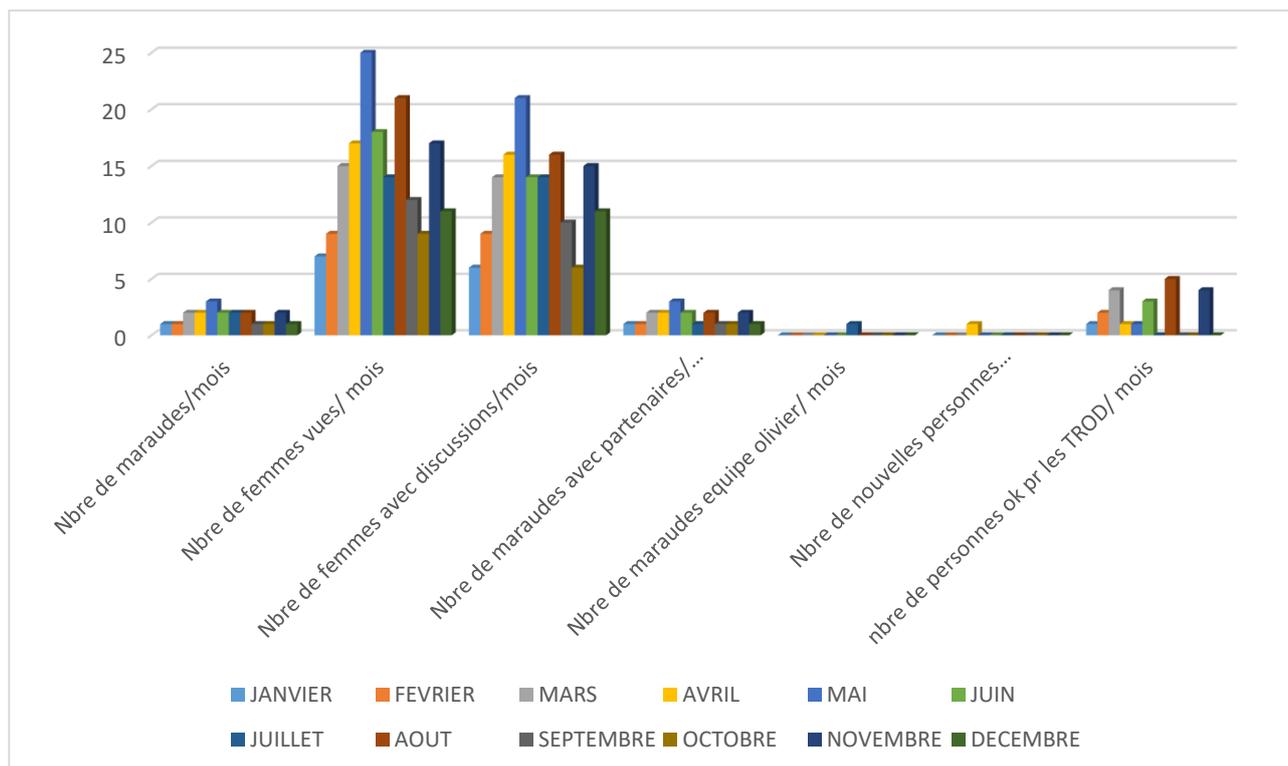
Nous avons également participé à 2 actions de démantèlement de réseaux de prostitution dans le cadre de notre partenariat avec AC-Sé, afin de prendre en charge les victimes en appui des services de l'OCRETH. La commission départementale présidée par le Préfet de la Drôme a pu se réunir en juillet 2023.

Elle a statué en faveur de l'entrée d'une personne qui a souhaité quitter la prostitution pour s'inscrire dans un parcours d'insertion. Une nouvelle commission se tiendra début 2024.

Les statistiques des maraudes

20 maraudes ont été réalisées sur l'année 2023 qui nous a permis de rencontrer une trentaine de femmes différentes.

Nous avons effectué une moyenne de 2 maraudes par mois.



Caractéristiques du public

Les femmes rencontrées sont souvent les mêmes, installées sur leur emplacement « réservé ».

La population varie peu.

➤ Age des personnes en situation de prostitution + moyenne :

- Les femmes que nous rencontrons sur le terrain ont entre 20 et 65 ans. Il peut être parfois difficile d'obtenir ses données, les femmes exerçantes ne souhaitant pas confier leur âge réel.
- La moyenne est d'environ 45 ans.

➤ Nationalité des personnes en situation de prostitution

La nationalité et la provenance des femmes sont diverses mais elles sont majoritairement de nationalité roumaines ou camerounaises.



Les temps de formation pour les professionnels

Les professionnels du CHRS ont participé à des temps de formations ou de visio-conférence

- Formations Ac-Sé : nous avons participé à deux séminaires organisés par le réseau Ac-Sé regroupant des intervenants de tout le territoire national.
- L'équipe a intégré le **Groupe d'Appui National** de lutte **contre la Prostitution** de la Fédération des Acteurs de la Solidarité

Le parcours de sortie de prostitution

La loi du 13 avril 2016 vise à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes en situation de prostitution. Elle vient réaffirmer la position abolitionniste de la France. Ce cadre législatif pose le principe suivant : la prostitution est une violence perpétrée à l'encontre des personnes en situation de prostitution. Ces dernières sont considérées comme les victimes du système prostitutionnel.

Cette loi repose sur 4 grands piliers :

- Renforcer la lutte contre le proxénétisme et les réseaux de la traite des êtres humains (TEH)
- Supprimer toute mesure répressive à l'encontre des personnes prostituées, fournir aux personnes prostituées une protection et un accompagnement global (accès aux droits et au PSP pour les personnes qui en font la demande)
- Renforcer l'éducation à la sexualité, promouvoir l'égalité entre hommes et femmes, prévenir les pratiques prostitutionnelles et le recours à la prostitution
- Responsabiliser les clients et les pénaliser d'actes sexuels (contraventions de 1500 € et 3750 € en cas de récidive avec stage de responsabilisation).

Les différentes étapes du Parcours de Sortie de Prostitution (PSP)

- Etape 1 : évaluation de la situation et de la demande par l'association agréée
- Etape 2 : rédaction de la demande avec l'aide de l'association agréée
- Etape 3 : présentation de la situation et demande à la commission départementale
- Etape 4 : avis des membres de la commission
- Etape 5 : décision du Préfet
- Etape 6 : si accord, réévaluation de la situation tous les 6 mois

Le PSP engage la personne dans l'arrêt complet de l'activité prostitutionnelle.

La demande de PSP est accordée par le Préfet pour une durée de 6 mois, renouvelable dans la limite de 24 mois. Le PSP ouvre droit à :

- Un accompagnement global (social, sanitaire, administratif, juridique, éducatif) proposé par l'association agréée, ici en l'occurrence le CHRS L'Olivier - Arcades.
- Des droits spécifiques : une aide financière d'insertion sociale (plus connue sous le nom d'AFIS) de 330 €/ mois, si la personne n'est pas bénéficiaire des minima sociaux ni d'aides au titre de la demande d'asile. Le montant de l'AFIS peut varier en fonction du nombre d'enfants à charge.
- Une autorisation provisoire de séjour (APS) avec autorisation de travail, d'une durée de 6 mois renouvelable, dans la limite de durée du PSP soit 2 ans, pour les personnes en situation irrégulière.

En 2023, nous avons été sollicités par 3 personnes pour rentrer PSP. Un seul dossier a été présenté en commission juin car les autres candidates n'avaient pas tous les éléments administratifs. Leur dossier a donc été ajourné pour la commission de mars 2024.

7. NOS PARTENAIRES

Le dispositif National Ac-Sé

Sa mission est de protéger toutes personnes majeures en danger, victimes de la traite des êtres humains.

L'équipe d'Ac-Sé a également pour mission d'animer un pôle ressources (formations, analyses...), destiné aux professionnels en contact avec des victimes.



En Juillet 2021, nous avons pu accueillir sur notre dispositif une personne qui dépend du dispositif national Ac-Sé, pour son éloignement et sa mise en sécurité sur la ville de Valence. Celle-ci a pu être accueillie sur un de nos logements diffus.

Des ouvertures de droits sont en cours, notamment concernant ses droits au séjour en France. Une demande de titre de séjour a pu être faite, au titre de l'Article L. 316-1 du CESEDA. Un titre de séjour d'un an lui a été accordé. Elle est en attente d'un titre de séjour de 10 ans. Des ouvertures de droits communs sont en cours (obtention carte vitale, CMU, numéro unique, obtention de ressources ADA). Elle va pouvoir se réinsérer de manière plus sereine et trouver un emploi (recherche d'un poste d'aide à la personne).

Nos participations aux séminaires ont pu se réaliser à 2 reprises : le 8 juin (via Web) et le 18 et 19 octobre en présentiel sur Paris. Ces temps d'échanges et de travail avec les différents acteurs autour de la question prostitutionnel sont très enrichissants. Ils permettent de mieux appréhender la question de la prostitution et d'être au plus juste dans nos accompagnements et au plus près de ce que nous vivons sur le terrain, avec les femmes que nous rencontrons lors de nos maraudes, où que nous pouvons accueillir grâce au dispositif Ac-Sé.

AIDES

AIDES est une association de lutte contre le Sida et les hépatites virales et se manifeste par des interventions et des dépistages sur le territoire et auprès des populations vulnérables.

Comme les années précédentes, les maraudes s'exercent en compagnie d'un travailleur social de l'association AIDES, à raison d'une fois tous les 2 mois. Durant cette maraude, des TROD sont effectués.



Karyne DOMERGUE, Médiatrice Santé Diaconat Protestant 26-07

Mme DOMERGUE intervient sur nos maraudes afin de promouvoir la santé et d'orienter les femmes vers le Centre de Santé du Diaconat, vers l'hôpital, ou vers tout autre professionnel de santé si nécessaire.



diaconat protestant
DRÔME | ARDÈCHE

CEGIDD

Le CEGIDD (Centre Gratuits d'informations, de dépistage et de diagnostic) a pour mission de dépister les personnes porteuses du VIH ou des hépatites, de favoriser l'accès à la vaccination et à la contraception.

Le CEGIDD intervient de manière régulière sur nos maraudes en présence, soit d'une infirmière, soit d'une sage-femme.

Ce partenariat nous permet également de proposer, aux femmes du CHRS et celles vues en maraudes, des ateliers d'information sur la contraception, l'appareil génital, l'excision...



IREPS

La délégation Drôme de l'IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion à la Santé), mandatée par l'Agence Régionale de Santé, nous met à disposition gratuitement du matériel de santé que nous distribuons lors de nos maraudes, comme des préservatifs masculins et féminins ou des dosettes de gels lubrifiants.



CIDFF 26- CIDFF 07

Les partenaires du CIDFF 26 et 07 n'effectuent pas de maraudes en notre compagnie mais nous sollicitent quand ils ont des interrogations sur la prostitution et nous pouvons également leur orienter des femmes rencontrées sur le terrain.



TEMPO – OCCELIA

Occelia est une association loi 1901 qui a pour objet d'apporter une aide aux enfants, adolescents et adultes, ainsi qu'à leur entourage, qui rencontrent des difficultés sur le plan social, médico-social ou sanitaire, liées notamment à l'usage de substances psychotropes ou engagés dans des conduites à risques.

Elle a également pour objet la recherche et le développement dans le domaine de l'addictologie, la prévention, l'information et la formation d'intervenants.



Amicale du Nid (notamment de Marseille)

L'Amicale du Nid a pour missions :

- Aller à la rencontre, accueillir et accompagner les personnes majeures et mineures en situation actuelle ou passée ou en risque de prostitution
- Accompagner les personnes accueillies et construire avec elles des alternatives à leur situation pour permettre leur insertion sociale et professionnelle
- Mettre en œuvre des actions de prévention de la prostitution auprès de tous les publics
- Conduire des actions d'information, de formation et de recherche pour améliorer la connaissance de la prostitution



L'Amicale du Nid est un partenaire essentiel, qui a pu nous venir en aide et nous apporter un soutien, de différentes manières, pour une femme citée précédemment, orientée par le dispositif Ac-Sé. En effet, la proximité du territoire et du lieu du jugement de l'affaire sur Marseille ont permis de lui apporter un soutien lors de ses déplacements à Marseille. Des professionnels ont pu l'accompagner dans ses différents rendez-vous au commissariat, au tribunal et lui ont permis de se loger près du lieu des rendez-vous.

FAS : Fédération des Acteurs de la Solidarité

Un partenariat déjà existant avec le CHRS L'olivier-Arcades, devrait se remettre en place afin de pouvoir aborder la question de la prostitution et des violences faites aux femmes.



DDETS de la Drôme

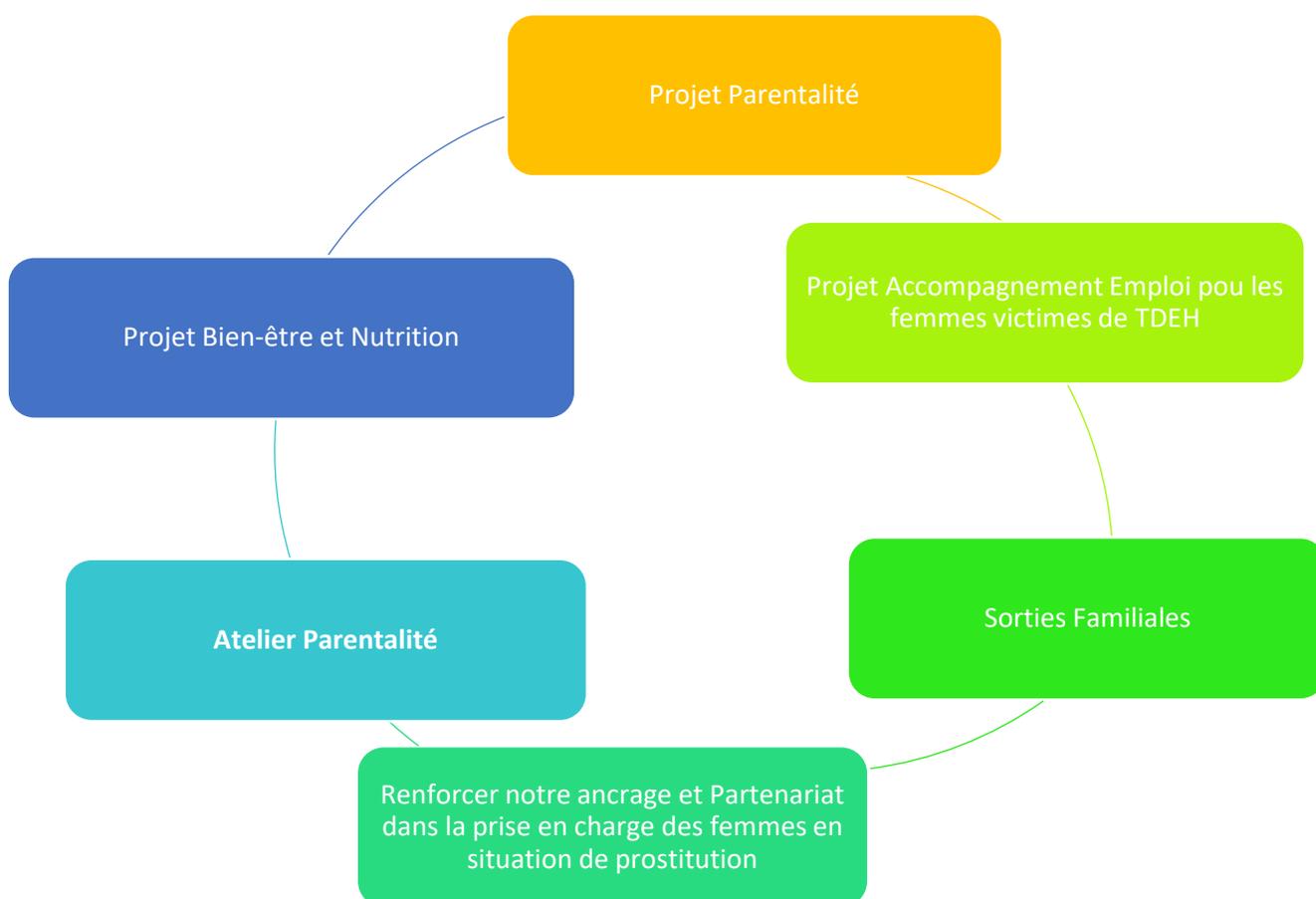
La Direction Départementale de l'Emploi et des Solidarités de la Drôme a un rôle majeur dans la décision des Parcours de Sorties de Prostitutions et des dotations financières liées au dispositif ARCADES.



8. LES MOMENTS FORTS DU SERVICE 2023

- Réécriture de notre projet d'établissement (2023-2027)
- Evaluation Externe (2023-2027)
- Renouvellement de notre agrément préfectoral sur les PSP

9. PERSPECTIVES 2024



D'autres projets/sorties seront organisés au cours de l'année 2024.

Un de nos objectifs est de proposer un temps hors accompagnement où les personnes peuvent se rencontrer, partager un bon moment et travailler différemment leur projet.

Relancer les Conseils de Vie Sociale.

Travailler sur un livret d'accueil à destination des enfants accueillis au CHRS.



CHRS L'OLIVIER-ARCADES

**ACCOMPAGNEMENT DE FEMMES
AVEC OU SANS ENFANTS
INSERTION DE PERSONNES
EN SITUATION DE PROSTITUTION**

24 rue Amblard
26000 VALENCE

Tél. 04 75 78 08 90

Fax 04 75 56 27 36

E-mail l-olivier-chrs@diaconat26-07.org

diaconat26-07.org